

## Conseil exécutif

Quatre-vingt-dixième session  
Mombasa (Kenya), 19-21 juin 2011  
Point 6 a) de l'ordre du jour provisoire

CE/90/6 a)  
Madrid, mars 2011  
Original : anglais

### Programme général de travail et budget pour la période 2012-2013

#### a) Projet de programme de travail et de budget

Index	
I. Projet de programme de travail pour 2012-2013.....	1
A. Introduction .....	1
B. Description stratégique du programme de travail.....	2
C. Description des programmes de la période 2012-2013 .....	9
D. Programme de travail : pleins feux sur les régions .....	12
II. Projet de budget pour 2012-2013.....	13
A. Introduction .....	13
B. Révision du budget 2010-2011 .....	13
C. Enveloppe budgétaire 2012-2013.....	16
D. Budget des recettes.....	17
E. Budget des dépenses .....	18
<b>Annexes:</b>	
A. Contributions des Membres effectifs, associés et affiliés	
B. Évolution de l'indice des prix à la consommation et variations statutaires des coûts	
C. Tableau des postes permanents	

#### I. Projet de programme de travail pour 2012-2013

##### A. Introduction

1. Le présent document sur le projet de programme de travail et de budget a été élaboré par le Secrétariat de l'OMT sur les bases suivantes :
  - la continuité du travail entrepris en 2010-2011 sans perdre de vue les objectifs stratégiques de compétitivité et durabilité ;
  - les leçons tirées de l'application du programme de travail de la période biennale précédente ;
  - les résultats de l'enquête sur les priorités des Membres pour 2012-2013 ;
  - le programme global de l'ONU en matière de développement et ses nombreuses connexions avec des questions relatives au tourisme.
2. De surcroît, pour mettre en œuvre son programme de travail et son budget, le Secrétariat applique les principes suivants :

- insérer le travail de l'Organisation dans le cadre stratégique défini par le **Livre blanc** ;
- insister sur l'un des grands objectifs de l'Organisation, à savoir le **développement par le biais du tourisme** ;
- mettre en valeur l'importance de la **coopération avec des organismes externes** dans les initiatives qui concordent avec les objectifs de l'Organisation ;
- élargir le *Portefeuille de produits techniques de l'OMT* en y introduisant des produits proposés par tous les programmes du Secrétariat, en veillant à la cohérence de tous les services techniques offerts aux Membres ;
- consolider l'aptitude de l'Organisation en matière **de formation et de renforcement des capacités**, en développant en particulier des instruments d'apprentissage en ligne ;
- **améliorer la communication avec les Membres**, aussi bien sur des questions stratégiques que sur le travail entrepris par le Secrétariat, en recourant davantage, notamment, aux réseaux sociaux ;
- **intégrer le tourisme dans le programme d'action mondial** ;
- appliquer le **principe de la croissance nominale nulle** au budget de la prochaine période biennale ;
- mener une gestion plus responsable et travailler de façon **plus efficace**, tant du point de vue opérationnel que du point de vue administratif ; et
- mieux intégrer les approches de la **gestion axée sur les résultats** et de la **budgetisation axée sur les résultats**.

## **B. Description stratégique du programme de travail**

---

3. Le document s'articule en fonction d'objectifs stratégiques comparables à ceux du *Projet de programme de travail et de budget pour la période 2010-2011<sup>1</sup>*, à savoir la Compétitivité et la Durabilité :
  - **L'objectif stratégique A.** vise l'amélioration continue de la **compétitivité** de l'offre touristique des Membres, moyennant la promotion de la **qualité** et de l'excellence, l'évolution de leurs ressources humaines, le perfectionnement de leurs techniques de marketing et de diffusion de leur image, une aide pour affronter des crises et la mise à leur disposition d'informations et de données nationales et internationales à jour sur les tendances touristiques et les prévisions des marchés ainsi que d'une évaluation précise de la contribution économique du tourisme.
  - **L'objectif stratégique B.** vise à accroître la contribution du tourisme à tous les aspects afférents à la **durabilité**, sans oublier la question de l'**éthique**, dans le droit fil des objectifs du Millénaire pour le développement. Il s'agit notamment de la réduction de la pauvreté et de la protection de l'environnement, du changement climatique et des défis de la conservation de la diversité biologique, ainsi que de l'intégration complète du tourisme dans l'économie locale des destinations pour garantir une distribution équitable de ses bénéfices économiques.
4. Ces deux objectifs ne sont évidemment pas totalement indépendants l'un de l'autre. Leur différenciation n'obéit donc qu'à des contraintes de programmation, le travail du Secrétariat ne devant pas les dissocier. Tous les programmes s'efforceront de les intégrer de façon exhaustive et de créer les ponts nécessaires.
5. Dans l'*Enquête sur les priorités des Membres pour 2012-2013*, réalisée au cours du deuxième semestre 2010, les répondants ont largement validé les propositions du Secrétariat concernant l'introduction de nouveaux champs de travail comme le tourisme interne, l'emploi, la protection des consommateurs, etc. Ces domaines seront progressivement et soigneusement intégrés au travail de l'Organisation. Les résultats de cette enquête, qui figurent dans un document se trouvant à la

---

<sup>1</sup> A/18/15

disposition de tous les Membres, ont été commentés pendant les réunions des Commissions régionales afin de mettre en lumière les priorités régionales.

6. Le présent projet de programme et de budget comprend deux niveaux d'activité : **a) les activités mondiales** ; et **b) les activités spécifiques aux régions**, et aux sous-régions si possible.
7. Le Secrétariat a tenu compte de la recommandation des Membres d'adopter un budget à croissance nominale nulle pour la période biennale 2012-2013. Le budget total est donc exactement le même que celui adopté pour la période 2010-2011, soit 25 200 000 euros, un montant presque égal à celui de 2008-2009.
8. Les tableaux suivants résument les principales lignes sur lesquelles l'OMT travaillera pendant la prochaine période biennale. Le total des budgets présentés ci-après doit être rapproché des frais hors personnel des programmes régionaux, opérationnels et de soutien (direct aux Membres) tels qu'ils figurent dans les parties A, B et C du tableau sur les crédits proposés pour 2012-2013, à la page 18 du présent document.

Domaines d'activité	Durabilité - Actions / Résultats	Compétitivité - Actions / Résultats	Progr. actuels concernés <sup>23</sup>	Budget estimé (euros)
Rassemblement et comparabilité internationale des statistiques du tourisme		<b>Compendium des statistiques du tourisme</b> , avec les données et indicateurs au format révisé en 2011 sur le tourisme récepteur, émetteur et interne, les industries touristiques et l'emploi ainsi que des indicateurs macroéconomiques sur le tourisme international.	STSA	130 000
		Conclusion du <b>Guide de compilation des Recommandations internationales 2008 sur les statistiques du tourisme</b> et suivi du programme de mise en œuvre 2008-2012 des statistiques du tourisme.	STSA	
Comptes satellites du tourisme (CST)		<b>Programmes régionaux de renforcement des capacités relatives au CST</b> : fin des programmes pour les pays de la CEI et pour les pays africains francophones.	STSA	60 000
		<b>Programme de renforcement des capacités statistiques nationales</b> : évaluation des systèmes nationaux de statistiques du tourisme et élaboration progressive d'un CST.	TCSV STSA	
Tendances du tourisme et marketing		<b>Baromètre du tourisme mondial</b> : 3 parutions régulières et 2 parutions provisoires par an.	TTMK	300 000
		<b>Tendances du tourisme</b> par région, en mettant l'accent sur les spécificités régionales.	TTMK	
		<b>Études</b> : par ex. Le tourisme à l'horizon 2030, Le marché émetteur du Moyen-Orient, Le marché émetteur des États-Unis, Développer des produits, etc.	TTMK	
		Activités de la <b>Route de la soie</b> : renforcer le cadre de collaboration en matière de marketing et de développement des capacités, faire mieux connaître le tourisme de la Route de la soie et veiller à ce que son expansion soit durable, responsable et concurrentielle à l'échelon international.	SFPM	
Évaluation de la valeur et du rôle du tourisme		<b>Portail de données</b> : un seul accès pour toutes les données <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ séries longues passées (consolidées)</li> <li>▪ séries récentes passées (baromètre)</li> <li>▪ prévisions à court et long terme</li> </ul> Le portail, convivial, expliquera la méthodologie suivie et donnera accès, pour chaque type de données, à 1) des informations élaborées par l'OMT et 2) des liens avec des	STSA TTMK ECOM <sup>4</sup>	60 000

<sup>2</sup> Voir les sigles des programmes de l'OMT dans la partie C (description des programmes)

<sup>3</sup> L'actuelle structure des programmes est sujette à de possibles changements durant la période biennale 2012-2013.

<sup>4</sup> Le programme de e-communication a été créé, moyennant la provision correspondante, pour tenir compte de la modernisation des instruments de la Toile, y incluse la plate-forme de la Web. Voir CE/88/5b)

Domaines d'activité	Durabilité - Actions / Résultats	Compétitivité - Actions / Résultats	Progr. actuels concernés <sup>23</sup>	Budget estimé (euros)
		données élaborées par les pays ou par d'autres organisations. <i>Note : le portail comprendra progressivement des données sur le tourisme interne et sur l'emploi dans le tourisme.</i>		
Tourisme interne		<b>INRouTe</b> : INRouTe a pour principal objectif de guider les entités qui travaillent avec des destinations touristiques sous-nationales (régionales et locales). Sujets d'étude : Flux de visiteurs, Tourisme et territoires et Contributions économiques. Voir le modèle de gestion d'INRouTe <sup>5</sup> .	STSA	80 000
	Étude préliminaire pour décider de la stratégie de l'Organisation sur cette question. Les sujets à traiter sont : marketing, promotion, gouvernance et élaboration de produits.		STSA, TTMK, SDTR, ESDT, DMGT, AFMS, PRCO	
Tourisme et emploi	<b>Lignes directrices/publications</b> sur : <ul style="list-style-type: none"> <li>la création d'un cadre politique/législatif exhaustif</li> <li>la certification et la normalisation</li> </ul>	<b>Lignes directrices/publications</b> sur : <ul style="list-style-type: none"> <li>les réponses aux implications de la saisonnalité</li> <li>la mesure</li> </ul>	STSA TTMK SDTR ESDT DMGT AFMS	40 000
	<b>Produits techniques</b> couvrant plusieurs gammes de formation, de la formation de base aux compétences de haut niveau, sans oublier l'apprentissage des langues et les TIC		THMS, STSA, TTMK, SDTR, ESDT, AFMS	
Gestion des risques et des crises	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cadre stratégique global et lignes directrices correspondantes pour se <b>préparer à réagir</b> en cas de crise : communication, stratégie de fixation des prix, outils novateurs, instruments financiers, etc.</li> <li><b>Évaluations rapides des marchés</b> et études sur les changements que les crises, quelles qu'elles soient, impliquent pour la demande.</li> <li>Intégration du tourisme dans les structures nationales d'urgence.</li> <li>Consultations sur la sûreté et la sécurité des touristes.</li> </ul>		RKCM, TTMK	80 000
Gestion, qualité et évaluation des destinations	Méthodologie <b>d'évaluation des destinations</b> : travail préparatoire de conceptualisation, consultation avec les Membres et initiatives pilotes.		DMGT	90 000
	Enquêtes et études : suivi sur la <b>gouvernance</b> , nouveaux sujets à introduire.		DMGT	

<sup>5</sup> <http://www.inroutenetwork.org/>

Domaines d'activité	Durabilité - Actions / Résultats	Compétitivité - Actions / Résultats	Progr. actuels concernés <sup>23</sup>	Budget estimé (euros)
Développement durable / Le tourisme et l'économie verte	Diffusion du <b>Chapitre concernant le tourisme du Rapport sur l'économie verte</b> : cours pour fonctionnaires des ANT, atelier de renforcement des capacités, etc. et inclusion des principes dans les produits techniques (cours, ateliers de renforcement des capacités, etc.) : énergies renouvelables, mobilité 'douce' et gestion des déchets/eaux, conservation des ressources touristiques matérielles et immatérielles, etc.	Évoquer divers aspects de l'économie verte dans les activités liées à la compétitivité : comportement des consommateurs face au changement climatique, systèmes d'incitation aux investissements dans des infrastructures touristiques vertes.	SDTR	198 000
	Coordination avec tous les réseaux, groupes et initiatives interinstitutions afin de mieux tenir compte de la durabilité dans les activités touristiques.		SDTR, ICR	
	<b>Portail de bonnes pratiques :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Accès unique pour toutes les bonnes pratiques, y compris celles relevant d'autres domaines d'activité.</li> <li>▪ Méthodologie des bonnes pratiques à développer en collaboration avec d'autres institutions onusiennes.</li> </ul>		Tous les programmes, PRCO	
	Promotion des lignes directrices et de l'instrument que constitue le projet des <b>solutions énergétiques pour l'hôtellerie</b> dans les pays de l'UE et obtention de fonds pour leur possible adaptation à d'autres régions.		ICR	
	Activités entreprises par l' <b>Unité de consultation de l'OMT sur le tourisme et la biodiversité (Bonn)</b>		Bonn Unit	Financé extérieurement
Éthique, dimension sociale et protection des consommateurs	Mise en œuvre et diffusion du <b>Code d'éthique</b> , soutien du travail du Comité mondial d'éthique du tourisme et des initiatives de sensibilisation des acteurs privés du tourisme à la responsabilité sociale des entreprises.		ESDT, AFMS	100 000
	Soutien et promotion de la campagne pour la <b>Protection des enfants</b> et de l'étude sur <b>Genre et tourisme</b>		ESDT	
	Suivi et promotion d'études, avec la réalisation des produits techniques correspondants : L'accessibilité des destinations touristiques pour les personnes handicapées, Le tourisme et le patrimoine culturel immatériel, Étude OMT/ONU Femmes sur le genre, etc.		ESDT	
	<b>Protection des consommateurs</b> : Lignes directrices et principes, échange d'expériences, consolidation des réglementations nationales et internationales dans le monde entier, notamment de la Directive européenne sur les voyages, vacances et circuits à forfait ; et mise en relief des relations avec le Code mondial d'éthique du tourisme et d'autres codes de conduite ou chartes élaborés par le secteur.		ESDT, INRA	
Information aux Membres / Communications	Nouveaux développements de <b>Platma</b> , un instrument créé pour communiquer et renforcer les liens avec les Membres affiliés, les programmes de l'OMT et le secteur du tourisme.		AFMS	510 000
	Utilisation des <b>salons du tourisme</b> dans le monde entier comme tribunes de promotion du tourisme (par exemple, sommets ministériels) et comme plates-formes de réseautage et d'initiatives de PPP. Le Secrétariat veillera à ce que les salons du tourisme soient organisés de façon équilibrée entre les régions.		FAIR, COMM, AFMS	
	<b>Activités de communication</b> : Rapport annuel de l'OMT, <b>Journées mondiales du tourisme 2012 et 2013</b> , conférences de presse, communiqués de presse, fiches d'information, matériel pour le site Web de l'OMT et toute activité contribuant à informer les Membres et le grand public, ainsi qu'à positionner l'OMT (par exemple, la campagne OMT/WTTC des « Leaders mondiaux pour le tourisme »).		COMM, ECOM, FAIR	

Domaines d'activité	Durabilité - Actions / Résultats	Compétitivité - Actions / Résultats	Progr. actuels concernés <sup>23</sup>	Budget estimé (euros)
	Gérer et tenir à jour les données collectées par l'OMT ( <b>centre de documentation</b> ) et maintenir les <b>systèmes d'information en ligne</b> : Collecte de renseignements juridiques et institutionnels sur le tourisme (LIIGST selon le sigle anglais), Base de données sur la législation touristique (LEXTOUR), Instruments internationaux sur la facilitation des bases de données de déplacements touristiques et Forum de débat interactif OMT/IFTTA		INRA	1 140 000
	Soutenir la production des <b>publications et des produits électroniques de l'OMT</b> et présenter l'information correspondante de façon appropriée tant pour le marché que pour les Membres de l'OMT.		PBEL, COMM, ECOM	
	<b>Assurer la liaison avec les Membres</b> (effectifs, associés et affiliés) <b>dans les différentes régions</b> , soutenir et coordonner le travail avec d'autres programmes du Secrétariat, veiller à ce que les activités de l'OMT soient distribuées de façon équilibrée entre les régions, et nouer contact avec des États non membres afin de les intégrer dans l'Organisation. Les actions des programmes régionaux recoupent celles de tous les autres programmes au sein du Secrétariat.		RPAF, RPAM, RPAP, RPEU, RPME	
Réunions et documents statutaires	Préparer les <b>réunions statutaires</b> de l'Organisation y inclus la documentation, la traduction, l'interprétation et tous les aspects logistiques qui s'y rapportent.		LMD	309 000
Soutien de la formation, Renforcement des capacités et Coopération technique	Développer des produits (cours) de formation de l'OMT et mener d'autres actions de formation spécifiques sur le terrain pour les États membres.		THMS	510 000
	Identifier, mettre en œuvre et passer en revue les <b>projets de coopération technique</b> sur le terrain.		TCSV	
	Coordonner le <b>Réseau du savoir</b> de l'OMT afin d'aider les États membres de l'Organisation à promouvoir la compétitivité, la durabilité et le développement stratégique global du secteur du tourisme.		KWNT	
Relations avec les institutions et les entreprises	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Consolider, coordonner et disposer d'un cadre stratégique de <b>mobilisation des ressources</b> pour et au travers de l'Organisation.</li> <li>▪ Accroître la <b>coopération avec les institutions des Nations Unies</b>, ainsi qu'avec d'autres organisations internationales.</li> </ul>		ICR	500 000
Direction	La <b>Direction</b> comprend les Bureaux du Secrétaire général, des Directeurs exécutifs et du Directeur administratif.		MNGT	480 000

Total: 4 587 000<sup>6</sup>

<sup>6</sup> Total correspondant aux frais hors personnel de toute la période biennale pour les programmes régionaux A), opérationnels B) et de soutien (C: direct aux Membres).

9. Le tableau suivant montre la correspondance entre les budgets alloués à chaque domaine d'activité et ceux des différents programmes du Secrétariat (régionaux, opérationnels et de soutien (direct aux Membres)) :

Domaines d'activité	Programmes régionaux, opérationnels et de soutien (direct aux Membres)																								Budget par domaine (milliers d'euros)		
	RPAF	RPAM	RPAP	RPEU	RPME	SDTR	TCSV	STSA	AFMS	COMM	TTMK	RKCM	ICRS	DMGT	INRA	ESDT	SFPM	KWNT	THMS	LMDS	MNGT	PRCO	PBEL	FAIR			
Rassemblement et comparabilité internationale des statistiques du tourisme								130																		130	
Comptes satellites du tourisme (CST)								60																			60
Tendances du tourisme et marketing											220						80										300
Évaluation de la valeur et du rôle du tourisme								30			30																60
Tourisme interne								40			10												30				80
Tourisme et emploi								20			20																40
Gestion des risques et des crises												80															80
Gestion, qualité et évaluation des destinations														90													90
Développement durable / Tourisme et économie verte						170							20										8				198
Éthique, dimension sociale et protection des consommateurs									20							80											100
Information aux Membres / Communications									20	150					70									40	230		510
Programmes régionaux	280	280	280	150	150																						1140
Réunions et documents statutaires																						309					309
Soutien de la formation, Renforcement des capacités et Coopération technique								170											40	300							510
Relations avec les institutions et les entreprises													500														500
Direction																						480					480
<b>Budget par Programme (milliers d'euros)</b>	<b>280</b>	<b>280</b>	<b>280</b>	<b>150</b>	<b>150</b>	<b>170</b>	<b>170</b>	<b>280</b>	<b>40</b>	<b>150</b>	<b>280</b>	<b>80</b>	<b>520</b>	<b>90</b>	<b>70</b>	<b>80</b>	<b>80</b>	<b>40</b>	<b>300</b>	<b>309</b>	<b>480</b>	<b>38</b>	<b>40</b>	<b>230</b>	<b></b>	<b>4587</b>	
	RPAF	RPAM	RPAP	RPEU	RPME	SDTR	TCSV	STSA	AFMS	COMM	TTMK	RKCM	ICRS	DMGT	INRA	ESDT	SFPM	KWNT	THMS	LMDS	MNGT	PRCO	PBEL	FAIR			



### C. Description des programmes de la période 2012-2013

10. Le tableau suivant décrit succinctement les différents programmes du Secrétariat, présentés en suivant l'ordre des parties budgétaires.

Code	Titre du programme	Description
	<b>Partie A : Programmes régionaux</b>	<b>Cette partie du programme de travail recouvre les activités de l'Organisation axées sur les régions</b>
RPAF	A01 Programme régional, Afrique	Chargé de coordonner, suivre et rendre compte des activités entreprises en Afrique. Grâce à des relations permanentes avec chaque État membre africain, sans exception, ainsi qu'avec les Membres affiliés de la région, le programme garantit une distribution géographiquement équilibrée et équitable, tout en étant stratégique, des activités de l'OMT. Le programme noue et entretient aussi des relations avec des États non membres dans le but de les intégrer au sein de l'Organisation.
RPAM	A02 Programme régional, Amériques	Chargé de coordonner, suivre et rendre compte des activités entreprises aux Amériques. Grâce à des relations permanentes avec chaque État membre américain, sans exception, ainsi qu'avec les Membres affiliés de la région, le programme garantit une distribution géographiquement équilibrée et équitable, tout en étant stratégique, des activités de l'OMT. Le programme noue et entretient aussi des relations avec des États non membres dans le but de les intégrer au sein de l'Organisation.
RPAP	A03 Programme régional, Asie-Pacifique	Chargé de coordonner, suivre et rendre compte des activités entreprises en Asie-Pacifique. Grâce à des relations permanentes avec chaque État membre asiatique, sans exception, ainsi qu'avec les Membres affiliés de la région, le programme garantit une distribution géographiquement équilibrée et équitable, tout en étant stratégique, des activités de l'OMT. Le programme noue et entretient aussi des relations avec des États non membres dans le but de les intégrer au sein de l'Organisation.
RPEU	A04 Programme régional, Europe	Chargé de coordonner, suivre et rendre compte des activités entreprises en Europe. Grâce à des relations permanentes avec chaque État membre européen, sans exception, ainsi qu'avec les Membres affiliés de la région, le programme garantit une distribution géographiquement équilibrée et équitable, tout en étant stratégique, des activités de l'OMT. Le programme noue et entretient aussi des relations avec des États non membres dans le but de les intégrer au sein de l'Organisation.
RPME	A05 Programme régional, Moyen-Orient	Chargé de coordonner, suivre et rendre compte des activités entreprises au Moyen-Orient. Grâce à des relations permanentes avec chaque État membre du Moyen-Orient, sans exception, ainsi qu'avec les Membres affiliés de la région, le programme garantit une distribution géographiquement équilibrée et équitable, tout en étant stratégique, des activités de l'OMT. Le programme noue et entretient aussi des relations avec des États non membres dans le but de les intégrer au sein de l'Organisation.
	<b>Partie B : Programmes opérationnels</b>	<b>Cette partie du programme de travail comprend les activités horizontales de l'Organisation qui bénéficient à l'ensemble des Membres</b>
SDTR	B01 Développement durable du tourisme	Le travail de ce programme se base sur le Plan de mise en œuvre décidé au Sommet mondial sur le développement durable (Johannesburg, 2002), dans le droit fil des objectifs du Millénaire pour le développement et dans le cadre du Code mondial d'éthique du tourisme. Il couvre les domaines suivants : politiques et outils au service du développement durable du tourisme, leur application aux divers types de destinations touristiques et leur intégration dans des initiatives mondiales de développement durable.

TCSV	B02 Coopération technique et services	Ce programme vise à identifier, à mettre en œuvre et à réviser des projets sur le terrain, y inclus des projets ST-EP, en coopération avec tous les programmes opérationnels de l'OMT selon la nature desdits projets (développement durable du tourisme, CST, marketing, PPP, réduction de la pauvreté, etc.). Il aide les États membres à conférer au développement de leur secteur touristique un haut niveau de durabilité et de qualité et à promouvoir l'expansion de l'économie locale grâce au tourisme.
STSA	B03 Statistiques et Compte satellite du tourisme	Ce programme entreprend des activités et développe des produits concernant la mise sur pied de systèmes nationaux de statistiques du tourisme (SST), la comparabilité internationale des statistiques du tourisme et l'analyse macroéconomique du tourisme. Il se charge de protéger la marque CST et d'étudier les possibilités d'étendre le CST.
AFMS	B04 Membres affiliés	Ce programme vise à encourager la collaboration du secteur non gouvernemental avec l'OMT et son intégration dans l'Organisation pour promouvoir le tourisme durable. Les activités du programme cherchent à générer, partager et transmettre des initiatives utiles pouvant contribuer à l'innovation et à la compétitivité dans le tourisme, grâce à une vaste coopération avec les programmes opérationnels et régionaux de l'Organisation.
COMM	B05 Communications	Programme chargé d'intégrer et de coordonner tous les aspects relatifs à la communication du Secrétariat avec les différents publics : médias, États membres, Membres affiliés, organismes touristiques publics, secteur touristique privé et société civile ainsi qu'avec d'autres institutions et organisations onusiennes.
TTMK	B06 Tendances du tourisme et stratégies de marketing	Le programme TTMK réalise des analyses actualisées des tendances et des prévisions touristiques. Son travail englobe les tendances à court et à long termes, les études sur les marchés émetteurs et sur des segments touristiques spécifiques. Il se charge aussi d'identifier et de divulguer des connaissances sur des méthodologies de marketing efficaces et innovatrices.
RKCM	B07 Gestion des risques et des crises	Le programme RKCM développe des activités permettant aux Membres d'identifier et d'atténuer des risques mondiaux et locaux liés au tourisme. Il développe et planifie des systèmes de gestion des crises susceptibles de modérer l'impact de celles-ci et d'aider les Membres à se redresser. Le programme s'intéresse également aux possibilités de garantir la sécurité des déplacements des voyageurs.
ICRS	B08 Relations avec les institutions et les entreprises	Le programme ICR se charge de consolider, de coordonner et de maintenir un cadre stratégique pour mobiliser des fonds et des ressources pour et au travers de l'Organisation. Il plante le cadre des relations et de la coopération avec les institutions onusiennes et d'autres organisations internationales.
DMGT	B09 Gestion de destinations	Ce programme s'engage à répondre au besoin croissant, à l'échelon sous-national, de stratégies touristiques systématiques, multidisciplinaires et intersectorielles. Il élabore en particulier des conseils généraux et spécifiques (destinations de montagne, par exemple) sur la gestion des destinations et diffuse les bonnes pratiques. Il sera la pierre angulaire de la construction d'un système d'évaluation des destinations.
INRA	B10 Ressources en matière d'information et archives	Ce programme se charge de faciliter l'accès aux informations touristiques aux Membres de l'OMT et à d'autres partenaires institutionnels moyennant des mécanismes appropriés et des services efficaces de gestion de l'information.

ESDT	B11 Éthique et dimension sociale du tourisme	Ce programme a pour but de faire connaître et de divulguer plus amplement le Code mondial d'éthique du tourisme et d'inciter les acteurs publics et privés de ce secteur, ainsi que la société civile, à en appliquer les principes. Il vise aussi à mettre en valeur les retombées sociales du développement touristique ainsi que les implications de celui-ci pour les communautés locales et en particulier pour les populations vulnérables et désavantagées (enfants, femmes, séropositifs, handicapés, migrants, etc.). Le programme s'intéresse également à toutes les questions qui se rapportent au tourisme social, aux droits humains, aux droits sociaux des travailleurs et à la qualité de l'emploi dans le tourisme, sans oublier le potentiel du patrimoine culturel immatériel (traditions, folklore, etc.) des populations locales et des communautés indigènes.
SFPM	B12 Programme spécial sur le terrain	Il s'agit d'un programme flexible pour aider les États membres à lancer des actions promotionnelles spécifiques. Il contribue aux activités de la Route de la soie.
KWNT	B13 Réseau de connaissances	Ce programme spécial, supervisé directement par le Secrétaire général de l'OMT, administre un réseau mondial de connaissances sur le tourisme et œuvre à ce que l'OMT soit perçue comme la référence mondiale en matière de politique et de gouvernance du tourisme.
THMS	B14 Thémis	Thémis est l'instrument utilisé pour développer les produits de formation de l'OMT et des actions spécifiques pour les États membres dans les domaines correspondant aux divers programmes opérationnels du Secrétariat.
<b>Partie C : Programmes de soutien direct</b>		<b>Cette partie du programme de travail, qui concerne le fonctionnement des organes statutaires et de la direction, offre directement des services aux Membres.</b>
LMDS	C01 Services linguistiques, réunions et documents	Ce programme met à la disposition de l'OMT et de ses Membres les compétences linguistiques et logistiques nécessaires à la bonne organisation et au déroulement harmonieux des réunions des organes de décision. Le programme LMD veille aussi à la communication documentaire avec les Membres, ce qui englobe la production et la diffusion de documents ainsi que l'archivage.
MNGT	C02 Direction	Ce programme, qui se réfère au fonctionnement de l'équipe de direction de l'OMT, se charge de coordonner globalement tous les programmes du Secrétariat et de superviser et autoriser toutes les activités proposées par ceux-ci.
PRCO	C03 Programme et coordination	Ce programme a pour mission de préparer le programme de travail de l'OMT, de coordonner sa mise en œuvre et d'en rendre compte de façon exhaustive aux organes délibérants de l'OMT. Il élabore aussi des informations internes pour faciliter la prise de décisions de la direction.
PBEL	C04 Publications et bibliothèque virtuelle	Ce programme se charge de la production des publications et des produits électroniques de l'OMT, en collaboration avec les programmes qui préparent les contenus des produits en question. D'un commun accord avec le programme Communications, il veille à présenter les informations de façon appropriée tant pour le marché que pour les Membres de l'OMT.
FAIR	C05 Salons	Ce programme, qui s'occupe de la participation de l'OMT à des salons du tourisme dans le monde entier, œuvre à faire alliance avec les grands salons du voyage et à coordonner et soutenir toutes les activités du Secrétariat à ces salons. Il se charge également de gérer les informations sur les salons et les événements organisés par les Membres pour les divulguer en ligne.
<b>Partie D : Programmes de soutien indirect aux Membres</b>		<b>Cette partie du programme de travail concerne les services administratifs internes de l'Organisation</b>

BDFN	D01 Budget et finances	Ce programme gère les recettes, les dépenses et la trésorerie des ressources ordinaires et extrabudgétaires, développe des principes et des procédures comptables respectueux des IPSAS et fournit des services de voyage conformes aux règlements financiers.
HHRR	D02 Ressources humaines	Ce programme administre les contrats de travail, avec les avantages sociaux et les droits qui y sont attachés, conformément aux normes de la Commission de la fonction publique internationale et au statut du personnel de l'OMT. Il intervient également dans les processus de sélection et d'achats.
ICTS	D03 Technologies de l'information et de la communication	Ce programme prête des services dans le domaine des technologies de l'information et de la communication en entretenant, et en mettant à jour/à niveau si besoin est, l'infrastructure et les applications qui leur sont nécessaires. Il se charge aussi des télécommunications (lignes de téléphone et standard par exemple).
PISE	D04 Locaux et services internes	Ce programme s'assure de l'adéquation et de la maintenance des infrastructures du bâtiment du siège de l'OMT ainsi que des contrats de services. Il gère les services de sécurité, de reprographie et d'imprimerie, distribue le courrier et les documents internes et garantit les services de transport interne.
PROV	D05 Provisions	Ce programme finance les provisions nécessaires pour couvrir l'assurance maladie après la cessation de service et les coûts associés aux cessations de service et aux primes de rapatriement du personnel recruté sur le plan international.

#### D. Programme de travail : pleins feux sur les régions

11. Les résultats de l'enquête ont fait apparaître des différences quant aux priorités des États membres. Le Secrétariat suggère par conséquent de mener à bien son programme de travail en portant une attention particulière, dans chaque région, aux points évoqués dans les paragraphes suivants. Il reviendra aux programmes régionaux d'ajuster et de coordonner ce travail avec les programmes opérationnels et de soutien du Secrétariat :
12. **Afrique.** Le Secrétariat se concentrera premièrement sur les besoins cruciaux de renforcement des capacités des fonctionnaires des administrations nationales du tourisme et de formation des employés des acteurs clés du tourisme. Deuxièmement, il appuiera le passage du secteur touristique africain à l'économie verte, notamment dans les grands projets sous-régionaux actuels. Troisièmement, il continuera de soutenir les efforts réalisés en matière de gestion des destinations ainsi que les investissements. Enfin, tous ces éléments seront pris en compte dans l'aide offerte pour élaborer les stratégies touristiques nationales.
13. **Amériques.** L'économie verte est le pilier fondamental auquel le Secrétariat s'adossera pour aider les Membres américains à développer des produits et des destinations touristiques et à en valoriser la marque. Pour ce, il facilitera des synergies et des activités promotionnelles conjointes entre les pays. Il aidera également les Membres dans leurs stratégies de communication et dans leurs relations avec les médias, en particulier dans des domaines touchant la sûreté et la sécurité. Par ailleurs, il poursuivra les travaux relatifs au CST et il développera progressivement des actions sur le tourisme interne. Enfin et surtout, les programmes de développement des ressources humaines seront renforcés.
14. **Asie.** L'un des grands axes de travail en Asie consistera à accroître les capacités des fonctionnaires des ANT pour aider a) les pays qui se trouvent en phase initiale de développement à renforcer les compétences de leurs fonctionnaires dans le domaine de la gestion et b) les pays qui ont déjà récolté des premiers succès à gérer la croissance du tourisme. Ces activités seront développées dans le souci de l'économie verte et complétées par une formation des employés des principaux acteurs du tourisme. Comme l'ont demandé avec insistance de nombreux Membres asiatiques, le Secrétariat aidera les pays à implanter des politiques et des outils de mesure pour

l'emploi et le tourisme interne. En outre, il est proposé que certains pays asiatiques coopèrent avec le Secrétariat pour mener à bien des initiatives pilotes d'évaluation des destinations.

15. **Europe.** Les domaines de travail prioritaires de la région européenne seront développés dans un cadre permanent de coopération sous-régionale et intersectorielle. Le premier pilier consiste à élaborer des lignes directrices et à recueillir les bonnes pratiques pour développer des programmes de renforcement des capacités sur le tourisme et l'économie verte. Deuxièmement, le Secrétariat renforcera les activités de mesure de la valeur, actuelle et future (impact économique et tendances touristiques inclus), et du rôle du tourisme. Troisièmement, il se concentrera sur des questions politiques liées à l'emploi.
16. **Moyen-Orient.** L'évolution de la situation politique de la région conduira le Secrétariat à se tenir à l'écoute des besoins des Membres du Moyen-Orient. Il est fondamental de travailler sur la sûreté et la sécurité du tourisme (y inclus les conseils aux voyageurs) et sur les dispositions à prendre pour être prêt à réagir en cas d'urgence. Le Secrétariat devra aussi assister les Membres dans leurs stratégies de communication et dans leurs relations avec les médias. En outre, les pays du Moyen-Orient bénéficieront du regain de travail du Secrétariat en matière d'évaluation des marchés en temps réel (tendances, changements et lignes directrices stratégiques).

## II. Projet de budget 2012-2013

### A. Introduction

---

17. La proposition de budget 2012-2013 se caractérise en ceci qu'elle maintient une croissance nominale nulle des dépenses de l'Organisation. Les commentaires et les tableaux ci-après expliquent les grands paramètres budgétaires de cette enveloppe, tels que précisés dans la présentation du programme de travail. Cette approche, astreignante pour l'Organisation, est considérée comme viable grâce à une coopération accrue, tant technique que financière, avec des organismes externes.

### B. Révision du budget 2010-2011

---

18. À sa dix-huitième session à Astaná (Kazakhstan), l'Assemblée générale avait approuvé le programme de travail et le budget de l'Organisation pour la période 2010-2011. Ce programme, présenté conformément aux règles d'usage, était axé autour de deux objectifs (améliorer la compétitivité, accroître la durabilité). Le budget a été divisé en quatre parties (Programme de travail, Organes directeurs, Services d'appui, Provisions), puis ventilé comme le montrent les tableaux des pages 14, 15 et 16 du document A/18/15.
19. L'enveloppe budgétaire de la période biennale 2010-2011 (voir la note d'introduction du document A/18/15) s'élevait à 25 200 000 euros, conformément à la décision du Conseil exécutif CE/DEC/13(LXXXV) qui recommandait à l'Assemblée d'adopter un projet de programme et de budget s'élevant au montant résultant d'appliquer une 'croissance nominale nulle' aux contributions des États membres, et d'ajuster cette somme en fonction d'éventuelles modifications dans la composition des Membres de l'Organisation. Le programme et le budget de la période biennale précédente (2008-2009) disposaient d'une enveloppe de 25 110 000 euros.
20. La dix-huitième Assemblée générale, qui avait approuvé par la résolution A/RES/572(XVIII) le programme et le budget 2010-2011 dans les termes susmentionnés, demandait au Secrétaire général récemment nommé « de présenter à la quatre-vingt-huitième session du Conseil exécutif un Livre blanc sur le processus de réformes qu'il avait proposé de lancer au sein du Secrétariat et de rendre compte des progrès réalisés à sa dix-neuvième session ». Ce Livre blanc, présenté

comme document CE/88/7, a été souscrit par la quatre-vingt-huitième session du Conseil au printemps 2010 (CE/DEC/11/(LXXXVIII)). Il proposait, entre autres, d'avoir un Secrétariat axé sur les programmes avec un programme de travail divisé en programmes régionaux, opérationnels et de soutien. La restructuration du Secrétariat en fonction des programmes a été approuvée dans la version du Livre blanc de l'automne 2010 (CE/89/7, paragraphe 123 et suivants).

21. L'introduction pour 2010-2011 d'une classification budgétaire axée sur les programmes a été présentée pour la première fois aux États Membres à la quatre-vingt-huitième session du Conseil exécutif (CE/88/4b) et CE/88/5a) puis développée à la quatre-vingt-neuvième session du Conseil exécutif (CE/89/5a)). Les chiffres définitifs vérifiés par programme pour 2010 figurent dans le rapport des commissaires aux comptes et dans les comptes administratifs de l'Organisation pour l'exercice 2010 (CE/90/5c)). Les chiffres budgétés par programme pour 2011 figurent dans le document décrivant la situation financière de 2011 (CE/90/5a)).
22. Le tableau ci-après contient le budget révisé 2010-2011 conformément à la structure du programme de travail récemment approuvée pour la période biennale. Il convient de souligner que l'enveloppe budgétaire de l'Organisation reste inchangée, à 25 200 000 euros.

AFFECTATIONS 2010 / 2011 RÉVISÉES POUR TENIR COMPTE DE LA NOUVELLE STRUCTURE  
[ voir document CE/89/5 a) et de décision CE/DEC/6(LXXXIX) ]  
( en euros )

PRINCIPAUX PROGRAMMES ET SECTIONS  LIGNES D'AFFECTATION	POSTES		2010			2011			2010 - 2011		
	P	G	DÉPENSES DE PERSONNEL	AUTRES DÉPENSES	TOTAL	DÉPENSES DE PERSONNEL	AUTRES DÉPENSES	TOTAL	DÉPENSES DE PERSONNEL	AUTRES DÉPENSES	TOTAL
<b>A RÉGIONAUX</b>											
A01 Programme régional pour l'Afrique	2	2	312.000	170.000	482.000	321.000	150.000	471.000	633.000	320.000	953.000
A02 Programme régional pour les Amériques	2	2	312.000	170.000	482.000	321.000	150.000	471.000	633.000	320.000	953.000
A03 Programme régional pour l'Asie et le Pacifique	2	2	312.000	170.000	482.000	321.000	150.000	471.000	633.000	320.000	953.000
A04 Programme régional pour l'Europe	2	2	312.000	70.000	382.000	321.000	80.000	401.000	633.000	150.000	783.000
A05 Programme régional pour le Moyen-Orient	1	2	205.000	90.000	295.000	211.000	80.000	291.000	416.000	170.000	586.000
<b>TOTAL PROGRAMMES RÉGIONAUX</b>	<b>9</b>	<b>10</b>	<b>1.453.000</b>	<b>670.000</b>	<b>2.123.000</b>	<b>1.495.000</b>	<b>610.000</b>	<b>2.105.000</b>	<b>2.948.000</b>	<b>1.280.000</b>	<b>4.228.000</b>
<b>B OPÉRATIONNELS</b>											
B01 Développement durable du tourisme	3	1	371.000	82.000	453.000	383.000	90.000	473.000	754.000	172.000	926.000
B02 Coopération technique et services	2	4	410.000	90.000	500.000	421.000	90.000	511.000	831.000	180.000	1.011.000
B03 Statistiques et compte satellite du tourisme	2	3	361.000	95.000	456.000	371.000	150.000	521.000	732.000	245.000	977.000
B04 Membres affiliés	0	2	98.000	20.000	118.000	100.000	20.000	120.000	198.000	40.000	238.000
B05 Communications	2	2	313.000	96.000	409.000	322.000	80.000	402.000	635.000	176.000	811.000
B06 Tendances du tourisme et stratégies de marketing	2	2	312.000	130.000	442.000	321.000	150.000	471.000	633.000	280.000	913.000
B07 Gestion des risques et des crises	1	0	107.000	40.000	147.000	111.000	40.000	151.000	218.000	80.000	298.000
B08 Relations avec les institutions et les entreprises	1	0	107.000	286.000	393.000	111.000	285.000	396.000	218.000	571.000	789.000
B09 Gestion de destinations	1	1	156.000	41.000	197.000	161.000	45.000	206.000	317.000	86.000	403.000
B10 Ressources en matière d'information et archives	1	3	254.000	38.000	292.000	260.000	35.000	295.000	514.000	73.000	587.000
B11 Éthique et dimension social du tourisme	1	1	156.000	40.000	196.000	161.000	40.000	201.000	317.000	80.000	397.000
B12 Programme spécial sur le terrain	0	0	0	32.000	32.000	0	40.000	40.000	0	72.000	72.000
B13 Réseau de connaissances	0	0	0	30.000	30.000	0	20.000	20.000	0	50.000	50.000
B14 Thémis	0	1	49.000	170.000	219.000	50.000	160.000	210.000	99.000	330.000	429.000
<b>TOTAL PROGRAMMES OPÉRATIONNELS</b>	<b>16</b>	<b>20</b>	<b>2.694.000</b>	<b>1.190.000</b>	<b>3.884.000</b>	<b>2.772.000</b>	<b>1.245.000</b>	<b>4.017.000</b>	<b>5.466.000</b>	<b>2.435.000</b>	<b>7.901.000</b>
<b>C SOUTIEN DIRECT AUX MEMBRES</b>											
C01 Services linguistiques, réunions et documents	6	2	742.000	137.000	879.000	766.000	200.000	966.000	1.508.000	337.000	1.845.000
C02 Direction	7	7	1.576.000	252.000	1.828.000	1.514.000	253.000	1.767.000	3.090.000	505.000	3.595.000
C03 Programme et coordination	2	0	215.000	0	215.000	222.000	40.000	262.000	437.000	40.000	477.000
C04 Publications et bibliothèque virtuelle	0	1	49.000	10.000	59.000	50.000	20.000	70.000	99.000	30.000	129.000
C05 Salons	1	1	156.000	135.000	291.000	161.000	120.000	281.000	317.000	255.000	572.000
<b>TOTAL PROGRAMMES DE SOUTIEN DIRECT AUX MEMBRES</b>	<b>16</b>	<b>11</b>	<b>2.738.000</b>	<b>534.000</b>	<b>3.272.000</b>	<b>2.713.000</b>	<b>633.000</b>	<b>3.346.000</b>	<b>5.451.000</b>	<b>1.167.000</b>	<b>6.618.000</b>
<b>D SOUTIEN INDIRECT AUX MEMBRES (*)</b>											
D01 Budget et finances	3	3	469.000	16.000	485.000	482.000	30.000	512.000	951.000	46.000	997.000
D02 Ressources humaines	2	2	312.000	124.000	436.000	322.000	112.000	434.000	634.000	236.000	870.000
D03 Technologies de l'information et de la communication	2	3	362.000	295.000	657.000	371.000	410.000	781.000	733.000	705.000	1.438.000
D04 Locaux et services internes	0	9	440.000	836.000	1.276.000	448.000	824.000	1.272.000	888.000	1.660.000	2.548.000
D05 Provisions	0	0	0	300.000	300.000	0	300.000	300.000	0	600.000	600.000
<b>TOTAL PROGRAMMES DE SOUTIEN INDIRECT AUX MEMBRES</b>	<b>7</b>	<b>17</b>	<b>1.583.000</b>	<b>1.571.000</b>	<b>3.154.000</b>	<b>1.623.000</b>	<b>1.676.000</b>	<b>3.299.000</b>	<b>3.206.000</b>	<b>3.247.000</b>	<b>6.453.000</b>
<b>TOTAL</b>	<b>48</b>	<b>58</b>	<b>8.468.000</b>	<b>3.965.000</b>	<b>12.433.000</b>	<b>8.603.000</b>	<b>4.164.000</b>	<b>12.767.000</b>	<b>17.071.000</b>	<b>8.129.000</b>	<b>25.200.000</b>

### C. Enveloppe budgétaire 2012-2013

23. La quatre-vingt-cinquième session du Conseil exécutif avait approuvé un budget pour 2010-2011 dont la croissance nominale des recettes au titre des contributions était nulle. Elle avait aussi recommandé de continuer d'appliquer la même politique pour 2012-2013, après une révision à mi-parcours (CE/DEC/13(LXXXV)). En 2010, le Secrétariat a réalisé d'importants efforts de restructuration dans le but, entre autres, de réduire les coûts et d'accroître l'efficacité (CE/89/7) dans le cadre d'une enveloppe à croissance nominale nulle sur la période biennale.
24. Conformément aux souhaits de ses Membres qui sont confrontés à des restrictions financières en raison de la situation économique mondiale, et suivant la détermination du Secrétaire général à accroître l'efficacité du travail de l'Organisation, le présent document propose une enveloppe budgétaire à croissance nominale nulle entre 2012-2013 et 2010-2011. En conséquence, l'enveloppe budgétaire de 2012-2013 serait de 25 200 000 euros, soit la même qu'en 2010-2011. Il est également proposé de la distribuer annuellement (12 433 000 pour 2012 ; 12 767 000 pour 2013) dans les mêmes proportions qu'en 2010 et 2011 (A/18/15). Le tableau suivant présente les enveloppes budgétaires des dernières périodes biennales (chiffres en milliers d'euros).

Période biennale	2008/09	2010/11	2012/13
Budget total	25 110	25 200	25 200

25. Moyennant cette proposition budgétaire, le Secrétariat démontre sa pleine adhésion au mandat des Membres de réaliser davantage de programmes avec moins de ressources en étirant au maximum les gains d'efficacité. Par ailleurs, compte tenu de la taille relativement réduite du budget de l'Organisation, du mandat de mener à bien un programme d'une portée mondiale un certain volume d'activités et de l'impact non négligeable de l'application d'une politique de croissance nominale nulle au cours de deux périodes biennales consécutives, le Secrétariat ne peut plus absorber de nouveaux mandats sans disposer des ressources correspondantes ou éliminer progressivement certaines activités. Cette contrainte est aggravée par le fait que la plupart des coûts du Secrétariat sont inévitables car indexés sur l'inflation ou dépendant de révisions obligatoires telles que les actualisations réalisées par la Commission de la fonction publique internationale ou les augmentations des coûts des contrats relatifs aux biens et aux services du siège.
26. Le document sur le budget compare le budget de l'actuelle période 2010/2011 à la proposition de budget pour la période 2012/2013 en mettant les écarts en exergue. Dans l'essentiel, on retrouve respectivement en 2012 et 2013 les enveloppes budgétaires totales de 2010 (12 433 000 euros) et 2011 (12 767 000), ce qui démontre un strict respect d'une politique budgétaire à croissance nominale nulle. Par contre, ces montants sont ventilés internement d'une autre façon car les inducteurs de coûts diffèrent selon les comptes. En fait, si l'application de politiques à croissance nulle pendant six années consécutives (de 2008 à 2013) s'est traduite sans aucun doute par des gains d'efficacité au sein de l'Organisation, elle a aussi entraîné des distorsions par rapport à une assignation optimale des ressources et réduit la capacité de réaction de l'Organisation ainsi que sa flexibilité interne.
27. La comparaison nominale et réelle des budgets des périodes 2008-2009 et 2012-2013 met en évidence et quantifie la réduction budgétaire réelle enregistrée par l'Organisation sur six ans. Dans le premier tableau ci-après, le budget 2012 est comparé à celui de 2008 (chiffres en milliers d'euros). Il est ensuite révisé, en prenant 2008 pour base, pour tenir compte de l'inflation de la période 2008-2011 (7,8%).



28. Ce tableau amène les constatations suivantes : a) en termes réels, le budget opérationnel de l'Organisation a diminué de près de 8% entre 2008 et 2011 ; b) les efforts de contention des frais de personnel, de 8% du montant budgété, doivent être internalisés en ne pourvoyant pas des postes vacants pour générer suffisamment d'économies ; c) de grandes réductions de coûts ont été opérées dans les activités administratives et de soutien où le pourcentage d'économies hors personnel a été deux fois plus important que le pourcentage moyen de réduction des coûts de l'Organisation ; d) la détermination du Secrétaire général à appliquer les normes IPSAS et à créer des provisions pour faire face au passif non financé de l'Organisation, même dans le contexte d'un exercice de réduction des coûts ; et e) la priorité donnée par l'Organisation aux services à prêter aux Membres, en maintenant les affectations qui les concernent à des niveaux aussi élevés que possible dans l'enveloppe budgétaire.

Exercice	base 2008 (1)	base 2012 (2)	2012 ajusté (3)	Différence (3)-(1)	%
Frais de personnel	8 613	8 603	7 932	-681	-7,9
Prog. de travail hors personnel	2 140	2 259	2 082	-58	-2,7
Soutien hors personnel	1 395	1 271	1 172	-223	-16,0
Sous-total	12 148	12 133	11 186	-962	-7,9
Provisions	sans objet	300	300	sans objet	sans objet
Budget total	12 148	12 433	11 483	-665	-5,5

29. Le tableau suivant établit la même comparaison, mais cette fois entre 2013 et 2009. Les chiffres de 2013 sont aussi ajustés, par rapport à 2009, pour tenir compte de l'inflation enregistrée tout au long de la période 2009-2012 (5,6%). Les comparaisons annuelles ont été réalisées entre 2008 et 2012, puis 2009 et 2013 attendu que les premières et secondes années de chaque période biennale partagent des particularités spécifiques, comme la tenue de l'Assemblée générale. La comparaison entre le budget de 2009 et la proposition de budget pour 2013 ratifiée et appuie les observations concernant la comparaison entre 2008 et 2012. La perte financière en termes réels s'élève, dans ce cas, à 9,4%.

Exercice	base 2009 (1)	base 2013 (2)	2013 ajusté (3)	Différence (3)-(1)	%
Frais de personnel	9 137	8 868	8 371	-766	-8,4
Prog. de travail hors personnel	2 393	2 328	2 198	-195	-8,2
Soutien hors personnel	1 432	1 271	1 172	-260	-18,2
Sous-total	12 962	12 467	11 741	-1 221	-9,4
Provisions	sans objet	300	300	sans objet	sans objet
Budget total	12 962	12 767	12 041	-921	-7,1

#### D. Budget des recettes

30. Le budget des recettes de l'Organisation comprend les contributions telles qu'évaluées (Membres effectifs, associés et affiliés), le résultat financier des ventes de publications et diverses recettes (principalement des revenus financiers).

31. Les contributions sont évaluées conformément au barème proposé pour 2012 et 2013 qui figure en annexe au présent document. Les chiffres de 2011 sont également présentés à des fins de comparaison. Les recettes provenant de la vente de publications sont inférieures aux montants budgétés en 2010 et 2011, compte tenu de la tendance à la baisse de cette activité. Les recettes

diverses ont également diminué par rapport à la période biennale précédente en raison, principalement, d'une réduction dans la rémunération des comptes bancaires.

32. Enfin, il y a lieu de remarquer que, conformément au point 12 de la décision [(A/RES/572(XVIII))], l'excédent de la période biennale précédente n'est pas utilisé pour accroître les revenus de l'Organisation mais pour alimenter un Compte spécial conditionnel.
33. Le tableau ci-après montre les recettes et les dépenses budgétaires approuvées pour 2010/2011 et proposées pour 2012/2013. Aux effets de la disposition financière détaillée 3.07, il doit représenter le budget par Partie, par exercice et par période financière. Les autres tableaux budgétaires du présent document sont présentés comme le prescrivent les règles financières 4.3 et 4.4.

**PROJET DES DÉPENSES ET RECETTES POUR 2012-2013 ET COMPARAISON AVEC 2010-2011**

EN EUROS

	2010	2011	2010-2011	2012	2013	2012-2013	VAR %
<b>RECETTES BUDGÉTAIRES</b>							
- Contributions des Membres effectifs et associés .....	11.213.000	11.213.000	22.426.000	11.359.000	11.659.000	23.018.000	2,6
- Autres sources de revenus, dont :	1.220.000	1.554.000	2.774.000	1.074.000	1.108.000	2.182.000	(21,3)
- Recettes diverses .....	419.000	576.000	995.000	295.000	329.000	624.000	(37,3)
- Produit des ventes de publications .....	291.000	468.000	759.000	250.000	250.000	500.000	(34,1)
- Membres affiliés .....	510.000	510.000	1.020.000	529.000	529.000	1.058.000	3,7
<b>TOTAL RECETTES BUDGÉTAIRES</b>	<b>12.433.000</b>	<b>12.767.000</b>	<b>25.200.000</b>	<b>12.433.000</b>	<b>12.767.000</b>	<b>25.200.000</b>	<b>0,0</b>
<b>DÉPENSES BUDGÉTAIRES</b>							
PARTIE A - Programmes régionaux .....	2.123.000	2.105.000	4.228.000	2.027.000	2.070.000	4.097.000	(3,1)
PARTIE B - Programmes opérationnels.....	3.884.000	4.017.000	7.901.000	3.872.000	3.955.000	7.827.000	(0,9)
PARTIE C - Programmes de Soutien Direct aux Membres.....	3.272.000	3.346.000	6.618.000	3.378.000	3.535.000	6.913.000	4,5
PARTIE D - Programmes de Soutien Indirect aux Membres et Provisions .....	3.154.000	3.299.000	6.453.000	3.156.000	3.207.000	6.363.000	(1,4)
<b>TOTAL DÉPENSES BUDGÉTAIRES</b>	<b>12.433.000</b>	<b>12.767.000</b>	<b>25.200.000</b>	<b>12.433.000</b>	<b>12.767.000</b>	<b>25.200.000</b>	<b>0,0</b>
<b>SOLDE ( RECETTES MOINS DÉPENSES )</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	

## E. Budget des dépenses

34. Le tableau suivant présente le budget proposé pour 2012-2013 et le budget approuvé pour 2010-2011, l'écart total entre les deux et la distribution de cet écart entre les variations de prix et de volumes. Pour ce qui est des variations de prix, c'est le taux d'inflation moyen d'une même période biennale qui a été retenu (à savoir 2% par an, pour deux ans), ce qui donne une augmentation combinée des prix de 4%. Comme l'écart total est nul, une réduction correspondante des volumes (c'est-à-dire une diminution du pouvoir d'achat) a été effectuée pour compenser l'augmentation de l'inflation de la période biennale suivante. Les écarts de volume des frais de personnel internalisent la nouvelle structure de la direction de l'Organisation et le taux croissant de vacances de postes à intégrer dans les estimations budgétaires (10% environ). Le tableau d'après montre le budget de l'année 2012 et de l'année 2013 par programme.

CRÉDITS PROPOSÉS POUR 2012-2013 ET APPROUVÉS POUR 2010-2011  
ESTIMATIONS BUDGÉTAIRES ET ANALYSE DES AUGMENTATIONS PAR PARTIE ET PAR PROGRAMME  
(In euro)

LIGNE DE CRÉDIT	POSTES		A			B		C		D		E			POSTES		F % DU BUDGET TOTAL 2012-2013
			CRÉDITS APPROUVÉS 2010-2011			ÉCART (VOLUME)		ÉCART (PRIX)		ÉCART (TOTAL)		CRÉDITS PROPOSÉS 2012-2013 (A + D)					
			Frais de personnel	Frais hors personnel	Total	Frais de personnel	Frais hors personnel	Frais de personnel	Frais hors personnel	Frais de personnel	Frais hors personnel	Frais de personnel	Frais hors personnel	TOTAL			
P	G												P	G			
<b>PARTIE A - RÉGIONAUX</b>																	
A01 Programme régional pour l'Afrique	2	2	633.000	320.000	953.000	-23.000	-53.000	25.000	13.000	2.000	-40.000	635.000	280.000	915.000	2	2	
A02 Programme régional pour les Amériques	2	2	633.000	320.000	953.000	-23.000	-53.000	25.000	13.000	2.000	-40.000	635.000	280.000	915.000	2	2	
A03 Programme régional pour l'Asie et le Pacifique	2	2	633.000	320.000	953.000	-23.000	-53.000	25.000	13.000	2.000	-40.000	635.000	280.000	915.000	2	2	
A04 Programme régional pour l'Europe	2	2	633.000	150.000	783.000	-23.000	-6.000	25.000	6.000	2.000	0	635.000	150.000	785.000	2	2	
A05 Programme régional pour le Moyen-Orient	1	2	416.000	170.000	586.000	-16.000	-27.000	17.000	7.000	1.000	-20.000	417.000	150.000	567.000	1	2	
<b>TOTAL PARTIE A</b>	<b>9</b>	<b>10</b>	<b>2.948.000</b>	<b>1.280.000</b>	<b>4.228.000</b>	<b>-108.000</b>	<b>-192.000</b>	<b>117.000</b>	<b>52.000</b>	<b>9.000</b>	<b>-140.000</b>	<b>2.957.000</b>	<b>1.140.000</b>	<b>4.097.000</b>	<b>9</b>	<b>10</b>	<b>16,26</b>
<b>PARTIE B - OPÉRATIONNELS</b>																	
B01 Développement durable du tourisme	3	1	754.000	172.000	926.000	-30.000	-9.000	30.000	7.000	0	-2.000	754.000	170.000	924.000	3	1	
B02 Coopération technique et services	2	4	831.000	180.000	1.011.000	-29.000	-17.000	33.000	7.000	4.000	-10.000	835.000	170.000	1.005.000	2	4	
B03 Statistiques et compte satellite du tourisme	2	3	732.000	245.000	977.000	-26.000	25.000	29.000	10.000	3.000	35.000	735.000	280.000	1.015.000	2	3	
B04 Membres affiliés	0	2	198.000	40.000	238.000	-7.000	-2.000	8.000	2.000	1.000	0	199.000	40.000	239.000	0	2	
B05 Communications	2	2	635.000	176.000	811.000	-25.000	-33.000	25.000	7.000	0	-26.000	635.000	150.000	785.000	2	2	
B06 Tendances du tourisme et stratégies de marketing	2	2	633.000	280.000	913.000	-23.000	-11.000	25.000	11.000	2.000	0	635.000	280.000	915.000	2	2	
B07 Gestion des risques et des crises	1	0	218.000	80.000	298.000	-9.000	-3.000	9.000	3.000	0	0	218.000	80.000	298.000	1	0	
B08 Relations avec les institutions et les entreprises	1	0	218.000	571.000	789.000	-9.000	-74.000	9.000	23.000	0	-51.000	218.000	520.000	738.000	1	0	
B09 Gestion de destinations	1	1	317.000	86.000	403.000	-14.000	1.000	13.000	3.000	-1.000	4.000	316.000	90.000	406.000	1	1	
B10 Ressources en matière d'information et archives	1	3	514.000	73.000	587.000	-19.000	-6.000	21.000	3.000	2.000	-3.000	516.000	70.000	586.000	1	3	
B11 Éthique et dimension sociale du tourisme	1	1	317.000	80.000	397.000	-14.000	-3.000	13.000	3.000	-1.000	0	316.000	80.000	396.000	1	1	
B12 Programme spécial sur le terrain	0	0	0	72.000	72.000	0	5.000	0	0	0	8.000	0	80.000	80.000	0	0	
B13 Réseau de connaissances	0	0	0	50.000	50.000	0	-12.000	0	2.000	0	-10.000	0	40.000	40.000	0	0	
B14 Thémis	0	1	99.000	330.000	429.000	-3.000	-43.000	4.000	13.000	1.000	-30.000	100.000	300.000	400.000	0	1	
<b>TOTAL PARTIE B</b>	<b>16</b>	<b>20</b>	<b>5.466.000</b>	<b>2.435.000</b>	<b>7.901.000</b>	<b>-208.000</b>	<b>-182.000</b>	<b>219.000</b>	<b>97.000</b>	<b>11.000</b>	<b>-85.000</b>	<b>5.477.000</b>	<b>2.350.000</b>	<b>7.827.000</b>	<b>16</b>	<b>20</b>	<b>31,06</b>
<b>PARTIE C - PROGRAMMES DE SOUTIEN DIRECT AUX MEMBRES</b>																	
C01 Services linguistiques, réunions et documents	6	2	1.508.000	337.000	1.845.000	-57.000	-41.000	60.000	13.000	3.000	-28.000	1.511.000	309.000	1.820.000	6	2	
C02 Direction	7	7	3.090.000	505.000	3.595.000	240.000	-45.000	124.000	20.000	364.000	-25.000	3.454.000	480.000	3.934.000	7	7	
C03 Programme et coordination	2	0	437.000	40.000	477.000	-19.000	-4.000	17.000	2.000	-2.000	-2.000	435.000	38.000	473.000	2	0	
C04 Publications et bibliothèque virtuelle	0	1	99.000	30.000	129.000	-3.000	9.000	4.000	1.000	1.000	10.000	100.000	40.000	140.000	0	1	
C05 Salons	1	1	317.000	255.000	572.000	-14.000	-35.000	13.000	10.000	-1.000	-25.000	316.000	230.000	546.000	1	1	
<b>TOTAL PARTIE C</b>	<b>16</b>	<b>11</b>	<b>5.451.000</b>	<b>1.167.000</b>	<b>6.618.000</b>	<b>147.000</b>	<b>-116.000</b>	<b>218.000</b>	<b>46.000</b>	<b>365.000</b>	<b>-70.000</b>	<b>5.816.000</b>	<b>1.097.000</b>	<b>6.913.000</b>	<b>16</b>	<b>11</b>	<b>27,43</b>
<b>PARTIE D - PROGRAMMES DE SOUTIEN INDIRECT AUX MEMBRES</b>																	
D01 Budget et finances	3	3	951.000	46.000	997.000	-35.000	214.000	38.000	2.000	3.000	216.000	954.000	262.000	1.216.000	3	3	
D02 Ressources humaines	2	2	634.000	236.000	870.000	-24.000	19.000	25.000	9.000	1.000	28.000	635.000	264.000	899.000	2	2	
D03 Technologies de l'information et de la communication	2	3	733.000	705.000	1.438.000	-27.000	87.000	29.000	28.000	2.000	115.000	735.000	820.000	1.555.000	2	3	
D04 Locaux et services internes	0	9	888.000	1.660.000	2.548.000	-27.000	-530.000	36.000	66.000	9.000	-464.000	897.000	1.196.000	2.093.000	0	9	
D05 Provisions	0	0	0	600.000	600.000	0	-24.000	0	24.000	0	0	0	600.000	600.000	0	0	
<b>TOTAL PARTIE D</b>	<b>7</b>	<b>17</b>	<b>3.206.000</b>	<b>3.247.000</b>	<b>6.453.000</b>	<b>-113.000</b>	<b>-234.000</b>	<b>128.000</b>	<b>129.000</b>	<b>15.000</b>	<b>-105.000</b>	<b>3.221.000</b>	<b>3.142.000</b>	<b>6.363.000</b>	<b>7</b>	<b>17</b>	<b>25,25</b>
<b>SOUS-TOTAUX</b>	<b>48</b>	<b>58</b>	<b>17.071.000</b>	<b>8.129.000</b>	<b>25.200.000</b>	<b>-282.000</b>	<b>-724.000</b>	<b>682.000</b>	<b>324.000</b>	<b>400.000</b>	<b>-400.000</b>	<b>17.471.000</b>	<b>7.729.000</b>	<b>25.200.000</b>	<b>48</b>	<b>58</b>	<b>100,00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>106</b>		<b>25.200.000</b>			<b>-1.006.000</b>	<b>-4,0%</b>	<b>1.006.000</b>	<b>4,0%</b>	<b>0</b>	<b>0,0%</b>	<b>25.200.000</b>			<b>106</b>		

PROJET DE BUDGET 2012-2013 RESUME 2012-2013 ( en euros )											
PRINCIPAUX PROGRAMMES ET SECTIONS  LIGNES D'AFFECTATION	POSTES		2012			2013			2012 - 2013		
	P	G	PERSONNEL	AUTRES DÉPENSES	TOTAL	PERSONNEL	AUTRES DÉPENSES	TOTAL	PERSONNEL	AUTRES DÉPENSES	TOTAL
<b>A REGIONAUX</b>											
A01 Programme régional pour l'Afrique	2	2	313.000	140.000	453.000	322.000	140.000	462.000	635.000	280.000	915.000
A02 Programme régional pour les Amériques	2	2	313.000	140.000	453.000	322.000	140.000	462.000	635.000	280.000	915.000
A03 Programme régional pour l'Asie et le Pacifique	2	2	313.000	140.000	453.000	322.000	140.000	462.000	635.000	280.000	915.000
A04 Programme régional pour l'Europe	2	2	313.000	75.000	388.000	322.000	75.000	397.000	635.000	150.000	785.000
A05 Programme régional pour le Moyen-Orient	1	2	205.000	75.000	280.000	212.000	75.000	287.000	417.000	150.000	567.000
<b>TOTAL PROGRAMMES REGIONAUX</b>	<b>9</b>	<b>10</b>	<b>1.457.000</b>	<b>570.000</b>	<b>2.027.000</b>	<b>1.500.000</b>	<b>570.000</b>	<b>2.070.000</b>	<b>2.957.000</b>	<b>1.140.000</b>	<b>4.097.000</b>
<b>B OPERATIONNELS</b>											
B01 Développement durable du tourisme	3	1	372.000	85.000	457.000	382.000	85.000	467.000	754.000	170.000	924.000
B02 Coopération technique et services	2	4	411.000	85.000	496.000	424.000	85.000	509.000	835.000	170.000	1.005.000
B03 Statistiques et compte satellite du tourisme	2	3	362.000	140.000	502.000	373.000	140.000	513.000	735.000	280.000	1.015.000
B04 Membres affiliés	0	2	97.000	20.000	117.000	102.000	20.000	122.000	199.000	40.000	239.000
B05 Communications	2	2	313.000	75.000	388.000	322.000	75.000	397.000	635.000	150.000	785.000
B06 Tendances du tourisme et stratégies de marketing	2	2	313.000	140.000	453.000	322.000	140.000	462.000	635.000	280.000	915.000
B07 Gestion des risques et des crises	1	0	107.000	40.000	147.000	111.000	40.000	151.000	218.000	80.000	298.000
B08 Relations avec les institutions et les entreprises	1	0	107.000	260.000	367.000	111.000	260.000	371.000	218.000	520.000	738.000
B09 Gestion de destinations	1	1	156.000	45.000	201.000	160.000	45.000	205.000	316.000	90.000	406.000
B10 Ressources en matière d'information et archives	1	3	254.000	35.000	289.000	262.000	35.000	297.000	516.000	70.000	586.000
B11 Éthique et dimension social du tourisme	1	1	156.000	40.000	196.000	160.000	40.000	200.000	316.000	80.000	396.000
B12 Programme spécial sur le terrain	0	0	0	40.000	40.000	0	40.000	40.000	0	80.000	80.000
B13 Réseau de connaissances	0	0	0	20.000	20.000	0	20.000	20.000	0	40.000	40.000
B14 Thémis	0	1	49.000	150.000	199.000	51.000	150.000	201.000	100.000	300.000	400.000
<b>TOTAL PROGRAMMES OPERATIONNELS</b>	<b>16</b>	<b>20</b>	<b>2.697.000</b>	<b>1.175.000</b>	<b>3.872.000</b>	<b>2.780.000</b>	<b>1.175.000</b>	<b>3.955.000</b>	<b>5.477.000</b>	<b>2.350.000</b>	<b>7.827.000</b>
<b>C SOUTIEN DIRECT AUX MEMBRES</b>											
C01 Services linguistique, réunions et documents	6	2	745.000	120.000	865.000	766.000	189.000	955.000	1.511.000	309.000	1.820.000
C02 Direction	7	7	1.699.000	240.000	1.939.000	1.755.000	240.000	1.995.000	3.454.000	480.000	3.934.000
C03 Programme et coordination	2	0	215.000	19.000	234.000	220.000	19.000	239.000	435.000	38.000	473.000
C04 Publications et bibliothèque virtuelle	0	1	49.000	20.000	69.000	51.000	20.000	71.000	100.000	40.000	140.000
C05 Salons	1	1	156.000	115.000	271.000	160.000	115.000	275.000	316.000	230.000	546.000
<b>TOTAL PROGRAMMES DE SOUTIEN DIRECT AUX MEMBRES</b>	<b>16</b>	<b>11</b>	<b>2.864.000</b>	<b>514.000</b>	<b>3.378.000</b>	<b>2.952.000</b>	<b>583.000</b>	<b>3.535.000</b>	<b>5.816.000</b>	<b>1.097.000</b>	<b>6.913.000</b>
<b>D SOUTIEN INDIRECT AUX MEMBRES</b>											
D01 Budget et finances	3	3	470.000	131.000	601.000	484.000	131.000	615.000	954.000	262.000	1.216.000
D02 Ressources humaines	2	2	313.000	132.000	445.000	322.000	132.000	454.000	635.000	264.000	899.000
D03 Technologies de l'information et de la communication	2	3	362.000	410.000	772.000	373.000	410.000	783.000	735.000	820.000	1.555.000
D04 Locaux et services internes	0	9	440.000	598.000	1.038.000	457.000	598.000	1.055.000	897.000	1.196.000	2.093.000
D05 Provisions	0	0	0	300.000	300.000	0	300.000	300.000	0	600.000	600.000
<b>TOTAL PROGRAMMES DE SOUTIEN INDIRECT AUX MEMBRES</b>	<b>7</b>	<b>17</b>	<b>1.585.000</b>	<b>1.571.000</b>	<b>3.156.000</b>	<b>1.636.000</b>	<b>1.571.000</b>	<b>3.207.000</b>	<b>3.221.000</b>	<b>3.142.000</b>	<b>6.363.000</b>
<b>T O T A L</b>	<b>48</b>	<b>58</b>	<b>8.603.000</b>	<b>3.830.000</b>	<b>12.433.000</b>	<b>8.868.000</b>	<b>3.899.000</b>	<b>12.767.000</b>	<b>17.471.000</b>	<b>7.729.000</b>	<b>25.200.000</b>

## ANNEXES

### A. Contributions des Membres effectifs, associés et affiliés

1. En ce qui concerne le financement du budget de l'Organisation, l'article 25.1 des Statuts prévoient que :

*« 1. Le budget de l'Organisation couvrant ses activités administratives et de programme général de travail, est financé par les contributions des Membres effectifs, associés et affiliés, selon un barème d'évaluation accepté par l'Assemblée, ainsi que par toute autre source possible de recettes de l'Organisation, conformément aux dispositions des Règles de financement annexées aux présents Statuts. »*

2. Comme le montre le tableau ci-après, la partie du budget à financer avec les contributions des Membres effectifs s'élève à 11 181 190 euros pour 2012 et à 11 473 198 euros pour 2013. Ces montants ont été répartis entre 154 Membres effectifs en appliquant la formule qui permet de calculer les contributions des États membres. Les estimations des contributions ont été faites à la lumière des données statistiques des Nations Unies sur le revenu national brut et la population mises à la disposition de l'OMT en mars 2011. Ce sont ces mêmes données que l'ONU utilise pour calculer les contributions de ses Membres.
3. Le nombre total des Membres effectifs qui figurent dans le barème des contributions pour la période 2012-2013 a changé par rapport à la période 2010-2011. L'arrivée d'un nouveau Membre, le Vanuatu, a été prise en compte. Cette modification de la composition des Membres effectifs a entraîné un ajustement du barème des contributions conformément à la recommandation réalisée par l'Assemblée générale dans sa résolution 404(XIII). Le nombre de groupes reste inchangé, à treize.
4. Il y a également lieu de remarquer que, sur recommandation de l'Assemblée, en vertu de la résolution citée dans le paragraphe précédent, une limite de 7,5% pour 2012 et de 7,5% pour 2013 a été appliquée aux augmentations des contributions des Membres qui dépasseraient ce pourcentage en cas de passage à un groupe supérieur du barème des contributions. Pour équilibrer les recettes provenant des contributions, des dispositions ont aussi été prises pour limiter la réduction des contributions de Membres passant à un groupe inférieur.
5. Après application des limites susmentionnées, le Secrétaire général estime que, pour les Membres ne changeant pas de groupe, les contributions finales de 2012 ne devraient pas augmenter par rapport aux contributions fixées en 2011. Néanmoins, compte tenu des prévisions d'inflation présentées dans l'annexe B du présent document, les contributions de ces Membres augmenteront de 2% en 2013 par rapport à 2012. Conformément aux mesures adoptées par la dix-septième Assemblée générale dans la résolution A/RES/526(XVII), les Membres Communauté flamande de Belgique, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine) ont été inclus dans une catégorie distincte de celle d'autres Membres associés pour laquelle la contribution s'élève à 90% de celle des Membres effectifs du groupe 9. La contribution du reste des Membres associés reste égale à 90% de la contribution minimum des Membres effectifs. Le montant total à financer par les Membres associés s'élève à 177 753 euros pour 2012 et à 186 165 euros for 2013.
6. En ce qui concerne les Membres affiliés, le Secrétaire général propose à l'Assemblée générale de maintenir la même contribution que celle de la période 2010-2011, soit 2 400 euros par an. De ce montant, 1 400 euros seraient affectés au budget de l'Organisation, 400 euros à l'accès annuel gratuit à la bibliothèque virtuelle de l'OMT et 600 euros à leurs propres activités. Les recettes totales budgétées provenant de ces Membres s'élèvent à 529 000 euros par an pour la prochaine période.

7. L'annexe présente le barème des contributions des Membres effectifs et associés pour 2012 et 2013, en euros, conformément à la décision CE/DEC/10(LXIII-LXIV) du Conseil exécutif.

## ANNEXE A

BARÈME DES CONTRIBUTIONS POUR LA PÉRIODE 2012 - 2013  
MÉTHODE DE LA DISTRIBUTION DISCRÈTE

États membres	Comparaison des barèmes en euros				
	(A) Contribution fixée 2011	2012		2013	
		(B) Contribution finale	(C) Différence en %	(D) Contribution finale	(E) Différence en %
1 Japon	317 988	317 988	0,00	324 348	2,00
2 France	317 988	317 988	0,00	324 348	2,00
3 Allemagne	317 988	317 988	0,00	324 348	2,00
4 Italie	317 988	317 988	0,00	324 348	2,00
5 Espagne	317 988	317 988	0,00	324 348	2,00
6 Chine	268 985	289 159	7,50	310 846	7,50
7 Canada	298 114	298 114	0,00	304 076	2,00
8 Australie	231 255	248 599	7,50	267 244	7,50
9 Pays-Bas	218 081	234 437	7,50	252 020	7,50
10 Suisse	255 073	235 943	-7,50	218 247	-7,50
11 Autriche	198 743	198 743	0,00	202 718	2,00
12 Mexique	198 743	198 743	0,00	202 718	2,00
13 Norvège	198 743	198 743	0,00	202 718	2,00
14 République de Corée	198 743	198 743	0,00	202 718	2,00
15 Grèce	188 806	188 806	0,00	192 582	2,00
16 Turquie	182 570	188 806	3,42	192 582	2,00
17 Fédération russe	182 570	188 806	3,42	192 582	2,00
18 Brésil	188 806	188 806	0,00	192 582	2,00
19 Portugal	188 806	188 806	0,00	192 582	2,00
20 Pologne	163 561	175 828	7,50	189 015	7,50
21 Arabie Saoudite	149 057	149 057	0,00	152 038	2,00
22 Thaïlande	149 057	149 057	0,00	152 038	2,00
23 Malaisie	149 057	149 057	0,00	152 038	2,00
24 Koweït	149 057	149 057	0,00	152 038	2,00
25 Inde	130 849	140 663	7,50	151 212	7,50
26 Afrique du Sud	146 055	149 057	2,06	152 038	2,00
27 Israël	127 537	119 246	-6,50	121 631	2,00
28 République tchèque	119 246	119 246	0,00	121 631	2,00
29 Croatie	119 246	119 246	0,00	121 631	2,00
30 Hongrie	119 246	119 246	0,00	121 631	2,00
31 Qatar	100 396	107 926	7,50	116 020	7,50
32 Égypte	109 041	117 219	7,50	121 631	3,76
33 Slovaquie	109 041	117 219	7,50	121 631	3,76
34 Argentine	102 030	99 371	-2,61	101 358	2,00
35 Indonésie	99 371	99 371	0,00	101 358	2,00
36 Liban	73 028	78 505	7,50	84 393	7,50
37 Maroc	84 767	91 125	7,50	97 959	7,50
38 Chili	99 371	99 371	0,00	101 358	2,00
39 Slovaquie	67 573	67 573	0,00	68 924	2,00
40 Venezuela (République bolivarienne du)	67 573	67 573	0,00	68 924	2,00
41 République dominicaine	67 573	67 573	0,00	68 924	2,00
42 Chypre	67 573	67 573	0,00	68 924	2,00
43 Oman	67 573	67 573	0,00	68 924	2,00
44 Ukraine	65 425	67 573	3,28	68 924	2,00
45 Philippines	65 425	67 573	3,28	68 924	2,00
46 Roumanie	59 623	59 623	0,00	60 815	2,00
47 Iran (République islamique d')	59 623	59 623	0,00	60 815	2,00
48 Lituanie	59 623	59 623	0,00	60 815	2,00
49 Bulgarie	59 623	59 623	0,00	60 815	2,00

50	Cuba	59 623	59 623	0,00	60 815	2,00
51	Bahreïn	43 026	46 253	7,50	49 722	7,50
52	Jamahiriya arabe libyenne	59 623	59 623	0,00	60 815	2,00
53	Colombie	59 623	59 623	0,00	60 815	2,00
54	Costa Rica	59 623	59 623	0,00	60 815	2,00
55	Tunisie	59 623	59 623	0,00	60 815	2,00
56	Lettonie	59 623	59 623	0,00	60 815	2,00
57	Pérou	59 623	59 623	0,00	60 815	2,00
58	Jamaïque	59 623	59 623	0,00	60 815	2,00
59	Kazakhstan	48 684	52 335	7,50	56 260	7,50
60	République arabe syrienne	59 623	59 623	0,00	60 815	2,00
61	Viêt Nam	30 429	32 711	7,50	35 165	7,50
62	Maurice	59 623	59 623	0,00	60 815	2,00
63	Jordanie	59 623	59 623	0,00	60 815	2,00
64	Panama	59 623	59 623	0,00	60 815	2,00
65	Uruguay	51 015	49 686	-2,61	50 680	2,00
66	Serbie	36 515	39 254	7,50	42 198	7,50
67	Botswana	49 686	49 686	0,00	50 680	2,00
68	Algérie	49 686	49 686	0,00	50 680	2,00
69	Brunei Darussalam	49 686	49 686	0,00	50 680	2,00
70	Bahamas	49 686	49 686	0,00	50 680	2,00
71	Gabon	49 068	49 686	1,26	50 680	2,00
72	Guatemala	49 686	49 686	0,00	50 680	2,00
73	Albanie	38 769	41 677	7,50	44 802	7,50
74	Équateur	48 684	49 686	2,06	50 680	2,00
75	El Salvador	44 717	44 717	0,00	45 611	2,00
76	Biélorussie	32 712	35 165	7,50	37 803	7,50
77	Bosnie-Herzégovine	30 429	32 711	7,50	35 165	7,50
78	Saint Marin	44 717	44 717	0,00	45 611	2,00
79	Namibie	44 717	44 717	0,00	45 611	2,00
80	Andorre	44 717	44 717	0,00	45 611	2,00
81	Monaco	38 261	35 391	-7,50	32 737	-7,50
82	Malte	38 261	35 391	-7,50	32 737	-7,50
83	Turkménistan	29 811	29 811	0,00	30 407	2,00
84	Pakistan	29 811	29 811	0,00	30 407	2,00
85	L'ancienne République yougoslave de Macédoine	29 811	29 811	0,00	30 407	2,00
86	Guinée équatoriale	21 808	23 444	7,50	25 202	7,50
87	Irak	29 811	29 811	0,00	30 407	2,00
88	République unie de Tanzanie	29 811	29 811	0,00	30 407	2,00
89	Nigeria	29 811	29 811	0,00	30 407	2,00
90	Cambodge	29 811	29 811	0,00	30 407	2,00
91	Sri Lanka	29 811	29 811	0,00	30 407	2,00
92	Honduras	29 811	29 811	0,00	30 407	2,00
93	Angola	29 811	29 811	0,00	30 407	2,00
94	Ghana	29 811	29 811	0,00	30 407	2,00
95	Kenya	29 811	29 811	0,00	30 407	2,00
96	Arménie	27 260	29 305	7,50	30 407	3,76
97	Monténégro	27 260	29 305	7,50	30 407	3,76
98	Azerbaïdjan	27 260	29 305	7,50	30 407	3,76
99	Géorgie	29 811	29 811	0,00	30 407	2,00
100	Swaziland	25 507	24 843	-2,60	25 340	2,00
101	Fidji	25 507	24 843	-2,60	25 340	2,00
102	Soudan	24 843	24 843	0,00	25 340	2,00
103	Bolivie	25 507	24 843	-2,60	25 340	2,00
104	Paraguay	25 507	24 843	-2,60	25 340	2,00
105	Sénégal	24 843	24 843	0,00	25 340	2,00
106	Cameroun	24 843	24 843	0,00	25 340	2,00
107	Yémen	24 843	24 843	0,00	25 340	2,00
108	Bangladesh	25 507	24 843	-2,60	25 340	2,00
109	Mongolie	24 843	24 843	0,00	25 340	2,00
110	Congo	24 843	24 843	0,00	25 340	2,00
111	Nicaragua	24 843	24 843	0,00	25 340	2,00
112	Ouganda	24 843	24 843	0,00	25 340	2,00



113	Côte d'Ivoire	24 843	24 843	0,00	25 340	2,00
114	Moldavie	24 843	24 843	0,00	25 340	2,00
115	République démocratique populaire de Corée	24 843	24 843	0,00	25 340	2,00
116	Seychelles	24 843	24 843	0,00	25 340	2,00
117	Zimbabwe	24 843	24 843	0,00	25 340	2,00
118	Zambie	24 843	24 843	0,00	25 340	2,00
119	Kirghizstan	24 843	24 843	0,00	25 340	2,00
120	République démocratique populaire lao	24 843	24 843	0,00	25 340	2,00
121	Maldives	24 843	24 843	0,00	25 340	2,00
122	Népal	24 843	24 843	0,00	25 340	2,00
123	Mali	24 843	24 843	0,00	25 340	2,00
124	Madagascar	24 843	24 843	0,00	25 340	2,00
125	Mauritanie	24 843	24 843	0,00	25 340	2,00
126	Ouzbékistan	24 843	24 843	0,00	25 340	2,00
127	Lesotho	24 843	24 843	0,00	25 340	2,00
128	Bénin	24 843	24 843	0,00	25 340	2,00
129	Éthiopie	24 843	24 843	0,00	25 340	2,00
130	Haïti	24 843	24 843	0,00	25 340	2,00
131	Mozambique	24 843	24 843	0,00	25 340	2,00
132	Papouasie – Nouvelle Guinée	24 843	24 843	0,00	25 340	2,00
133	Cap Vert	19 874	19 874	0,00	20 271	2,00
134	Bhoutan	22 359	22 359	0,00	22 806	2,00
135	Burkina Faso	24 843	24 843	0,00	25 340	2,00
136	Tadjikistan	24 843	24 843	0,00	25 340	2,00
137	Érythrée	24 843	24 843	0,00	25 340	2,00
138	Gambie	24 843	24 843	0,00	25 340	2,00
139	Vanuatu		19 874		20 271	2,00
140	Djibouti	22 359	22 359	0,00	22 806	2,00
141	Timor Oriental	22 359	22 359	0,00	22 806	2,00
142	Rwanda	24 843	24 843	0,00	25 340	2,00
143	Sierra Leone	24 843	24 843	0,00	25 340	2,00
144	Tchad	24 843	24 843	0,00	25 340	2,00
145	Togo	24 843	24 843	0,00	25 340	2,00
146	Guinée	24 843	24 843	0,00	25 340	2,00
147	Niger	24 843	24 843	0,00	25 340	2,00
148	Afghanistan	24 843	24 843	0,00	25 340	2,00
149	République Centrafricaine	24 843	24 843	0,00	25 340	2,00
150	Malawi	24 843	24 843	0,00	25 340	2,00
151	République démocratique du Congo	24 843	24 843	0,00	25 340	2,00
152	Sao Tomé-et-Principe	19 874	19 874	0,00	20 271	2,00
153	Guinée-Bissau	24 843	24 843	0,00	25 340	2,00
154	Burundi	24 843	24 843	0,00	25 340	2,00

1	Communauté flamande de Belgique	27 385	29 439	7,50	31 647	7,50
2	Hong Kong	27 385	29 439	7,50	31 647	7,50
3	Macao	27 385	29 439	7,50	31 647	7,50
4	Aruba	22 359	22 359	0,00	22 806	2,00
5	Antilles néerlandaises	22 359	22 359	0,00	22 806	2,00
6	Porto Rico	22 359	22 359	0,00	22 806	2,00
7	Madère	22 359	22 359	0,00	22 806	2,00

	(1)	(2)			
	11 212 999	11 358 943		11 659 363	

## ANNEXE B

## B. Évolution de l'indice des prix à la consommation et variations statutaires des coûts

1. La présente annexe contient des informations sur les ajustements des prix. De par leur nature, ces ajustements ont des effets sur les dépenses réalisées par le Secrétariat, indépendamment de l'existence ou non d'une provision budgétaire supplémentaire. Dans un contexte de croissance nominale nulle, il n'y a pas de provision budgétaire complémentaire pour couvrir ces ajustements de prix qui doivent par conséquent être internalisés en modifiant le volume d'activités du Secrétariat.
2. Inflation. Attendu que la plupart des dépenses de l'OMT se produisent au siège, l'indicateur d'inflation le plus pertinent est l'indice (général) des prix à la consommation en Espagne tel que calculé par l'*Instituto Nacional de Estadística* (INE) <http://www.ine.es/>
3. En 2008, 2009 et 2010, l'IPC annuel a été de 4,1% ; -0,3% et 1,8% respectivement.
4. Pour 2011 et au-delà, l'INE ne fournit pas de prévisions d'inflation. Par contre, le FMI publie des prévisions d'inflation (Perspectives sur l'économie mondiale, janvier 2011) où l'on peut voir que, pour le groupe des 'économies avancées', après une inflation de 1,5% en 2010, le taux prévu est de 1,6% tant pour 2011 que pour 2012. Attendu que, selon l'INE, le taux d'inflation en Espagne a été de 1,8% en 2010, il semble raisonnable de prévoir un taux de 2,0% pour 2011 et pour 2012. (<http://www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2011/update/01/index.htm>)
5. Les traitements du personnel des catégories des administrateurs et des fonctionnaires de rang supérieur se composent du traitement de base et de l'indemnité de poste. Le barème des traitements de base est publié et mis à jour périodiquement par la Commission de la fonction publique internationale (CFPI) à New York. La CFPI rend également public un indice mensuel des ajustements reflétant l'évolution du coût de la vie au siège de l'OMT. Comme l'OMT est une institution spécialisée des Nations Unies, elle coopère à des intervalles réguliers avec la CFPI pour mener des « enquêtes interilles » afin de déterminer le niveau du coût de la vie à Madrid pour les fonctionnaires du système des Nations Unies. La dernière enquête de ce genre a été faite en septembre 2010. Elle a donné une augmentation de 0,92% de l'indemnité de poste pour Madrid. Une nouvelle enquête devrait être normalement réalisée en 2015. Les estimations de dépenses pour ces catégories du personnel en 2012-2013 reposent sur la dotation prévue en effectifs pendant cette période biennale en tenant compte des barèmes des traitements de base et des rémunérations considérées aux fins de la pension en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2011 et des augmentations statutaires dues et en prévoyant une provision de 2,0 % pour la hausse annuelle possible du coût de la vie. Néanmoins, en raison des restrictions budgétaires, les frais de personnel de cette catégorie ont été ajustés pour 2012-2013 de façon à les ramener pratiquement au niveau de la période 2010-2011. L'estimation des frais du personnel de la catégorie des services généraux pour 2012-2013 se base sur la dotation budgétée en effectifs dans cette catégorie. Le barème des traitements des fonctionnaires des services généraux est publié par la CFPI et exprimé en euros. Le barème actuel des traitements, qui repose sur une enquête menée par la CFPI avec la coopération de l'OMT, est en vigueur depuis avril 2004. Depuis lors, la CFPI détermine les augmentations annuelles en fonction du coût de la vie en Espagne. Le barème des traitements applicable à compter du 1<sup>er</sup> avril 2011 a servi à calculer les dépenses de personnel pour cette catégorie, après avoir tenu compte des augmentations statutaires et de la hausse annuelle de 2% du coût de la vie à Madrid. Néanmoins, tel que précisé précédemment, les dépenses de personnel de cette catégorie ont dû être ramenées au niveau budgété pour 2010-2011. L'effet combiné de ces ajustements budgétaires est estimé à 10%. Il devra être compensé en ne pourvoyant pas des postes vacants.

6. La base utilisée pour calculer les contributions à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies (CCPPNU) reste inchangée par rapport à la période 2010-2011. En effet, sur une prime totale de contribution de 23,7% (taux actuellement applicable à la CCPPNU), les deux tiers financés par l'Organisation s'élèveront en l'occurrence à 15,8% de la rémunération considérée aux fins de la pension pour les exercices 2012 et 2013.
7. Pour le budget 2012-2013, on s'attend à une augmentation de 2,4% des taux de prime d'assurance maladie-accident du personnel par rapport à la prime fixée en 2008. Il est projeté de revoir, à la fin de 2011, les dispositions de la police d'assurance maladie et de négocier une nouvelle police pour une période de 3 à 5 ans. En conséquence, la proportion prévue à la charge de l'Organisation est égale à 7,86% pour 2012 et 2013 de la rémunération brute des effectifs.
8. La Commission de la fonction publique internationale (CFPI) à New York élabore tous les mois un tableau des tarifs d'indemnités journalières de subsistance pour les lieux où les Nations Unies mènent des activités de projets ou les sites où les fonctionnaires de l'Organisation sont tenus de se rendre. Cette indemnité vise à couvrir les frais d'hébergement, de restauration, les gratifications et autres dépenses des voyageurs des Nations Unies. La circulaire est révisée mensuellement, aux alentours du 5 du mois, pour tenir compte des fluctuations des taux de change et de la mise à jour des données sur les hôtels et les restaurants. Aucune augmentation n'a été incluse à ce titre dans le budget 2012-2013.

### C. Tableau des postes permanents

L'OMT propose de maintenir les 106 postes approuvés. La distribution pour 2012-2013 prévoit la disparition d'un Secrétaire général adjoint, d'un Sous-Secrétaire général et du Directeur du Programme et de la coordination et la création de trois postes de Directeur exécutif pour tenir compte de la restructuration du Secrétariat. Tel que précisé dans la proposition de budget, les restrictions financières contraindront l'Organisation à s'abstenir de pourvoir un certain nombre de postes vacants.

	Nombre de postes		
	2008-2009	2010/2011	2012/2013
Secrétaire général	1	1	1
Secrétaire général adjoint / Directeurs exécutifs	1	1	3
Sous-Secrétaire général	1	1	0
Postes des catégories des administrateurs et des fonctionnaires de rang supérieur	45	45	44
Services généraux	58	58	58
Total	106	106	106